

Ateliers berceuses parents/bébés



Avec Ludivine Hénocq (chanteuse et conteuse) et Yann Voegel (musicien)

ludivinehenocq.fr

Comment sont nés les ateliers de berceuses parents/enfants ?

L'aventure des ateliers berceuses parents/bébés a débuté en automne 2021, lorsque les PMI de Mèze, Sète et Béziers ont fait appel à nous pour créer des ateliers sur mesure pour des parents immigrés. Quel honneur cela a été de bâtir avec eux un pont musical entre leur "là bas" et leur nouveau "ici".

Depuis, les demandes se sont multipliées, et c'est avec joie que nous concoctons des ateliers sur mesure en fonction des publics attendus et de la durée choisie par l'organisateur du projet.

Les intervenants

Ludivine Hénocq



Conteuse et chanteuse professionnelle, Ludivine s'adresse à toutes les générations à travers ses spectacles de contes, qu'elle accompagne de chants, butinés dans les répertoires traditionnels du monde entier. Son parcours l'a amenée à conter aussi bien en solo qu' au sein de compagnies de spectacle de rue, où elle a pu développer son goût pour l'improvisation.

Yann Voegel



Musicien professionnel et flûtiste dans le groupe de musique « Dayazell », Yann a eu l'occasion de côtoyer un public d'enfants à de multiples reprises, lors d'ateliers d'éveil musical. Son répertoire s'étend des plaines d'Irlande aux steppes de Mongolie en passant par les rivages de la Méditerranée.

Objectifs

Cet atelier se veut convivial et bienveillant. Il a plusieurs objectifs :

- Étoffer le répertoire de berceuses et jeux de doigts des parents pour qu'ils vivent de beaux moments de complicité avec leurs enfants
- Éveiller les enfants présents à la musique (mise à disposition de petits instruments) , au langage, et à la conscience du corps (contour du visage, des mains, des bras et des doigts interviennent souvent dans les jeux de doigts)
- Accompagner les parents dans la création d'une berceuse pour leur enfant
- Faire naître chez les parents l'envie de continuer à créer pour et avec leur bébé

Comment se déroule un atelier ?

L'atelier se déroule en 2 temps, plus ou moins approfondis en fonction du nombre d'ateliers choisis.

1) Transmission

Dans un premier temps, nous commençons par familiariser les parents avec les berceuses, cueillies parmi les trésors des répertoires traditionnels du monde : orientaux, scandinaves, séfarades, celtiques, tziganes...

Nous disposons d'un large répertoire de berceuses du monde, ce qui nous permet de sélectionner les berceuses en fonction de la langue maternelle des parents présents.

Nous leur faisons aussi fait renouer avec la magie des jeux de doigts, en leur en transmettant à chaque atelier.

2) Création

Les parents sont ensuite invités à un temps de création, avec le support de leur choix, selon leur préférence et le nombre d'ateliers prévus par l'organisateur:

- créer leur propre formulette-jeu de doigt, et en inventer l'illustration corporelle à l'aide de leurs mains, et celles de leur bébé.
- écrire des paroles dans leur langue maternelle et/ou en français (selon le désir des parents) sur la mélodie de la berceuse qui aura été transmise en début d'atelier.
- écrire des paroles dans leur langue maternelle et/ou en français (selon le désir des parents) sur une mélodie unique, que nous les aiderons à composer.

Pendant ces temps de créations, l'enfant pourra fredonner ou chanter avec ses parents et/ou battre le rythme au moyen de petits instruments (hochets, oeufs, maracas...).

Les aspects techniques de l'atelier

Durée : 2h

Nombre d'intervenants : 2

Nombre de familles maximum par atelier : de 4 à 8 familles en fonction de l'âge des enfants présents

Tarif : 50 euros de l'heure par intervenant, soit 200 euros pour un atelier de 2h.

Frais de route à ajouter à chaque atelier : 0,36 euros/km depuis la Salvetat sur Agoût

Convention et contrat de cession : à établir avec « les Thérèses » (<http://www.lesthereses.com/>)

La restitution

Une restitution est possible dans le cas où plusieurs ateliers sont prévus (dans l'idéal 5). La restitution consiste en un concert d'une vingtaine de minutes où nous chantons les berceuses créées par les parents, arrangées en polyphonies ou accompagnées d'instruments (flûtes, harpe, percussions, shruti, senza, tempura, accordéon) afin de mettre en valeur leur création.

La restitution implique des frais en plus des ateliers :

- déclaration d'1 cachet par artiste (300 euros/cachet) , soit 2 cachets: $300 \times 2 = 600$ euros
- déclaration de 2 répétitions par artiste (150 euros/répétition), soit 4 répétitions : $150 \times 4 = 600$ euros
- frais de route à 0,36 euros/km depuis la Salvetat sur Agoût

